



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

« DHG » : les établissements scolaires condamnés à l'austérité éternelle

Question écrite n° 4165

Texte de la question

M. Abdelkader Lahmar alerte Mme la ministre d'État, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, sur les dotations horaires globales largement insuffisantes accordées à de nombreux établissements scolaires. Suite au vote d'un budget 2025 plus austéritaire que jamais, les établissements scolaires sont, en ce mois de février 2025, en train de se voir attribuer leurs dotations horaires globales (DHG) pour la rentrée de septembre 2025. Les remontées du terrain sont unanimes : les moyens sont en baisse dans de nombreux établissements et ne sont absolument pas à la hauteur des besoins. Comme un mauvais sketch qui se répète encore et encore, les établissements scolaires semblent, chaque année, condamnés à un horizon d'austérité qui s'aggrave toujours. Au lycée Robert Doisneau de Vaulx-en-Velin, par exemple, les effectifs vont augmenter dans la plupart des classes de première et de terminale pour dépasser les 35 élèves par division. L'absence de moyens alloués va aboutir à la suppression d'options pourtant prisées par les élèves. Enfin, les heures d'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle (EVARS), pourtant obligatoires et dont le programme vient d'être publié, ne pourront être assurées faute de financement. Cet exemple est loin d'être un cas isolé. Partout sur le territoire, des enseignants et des parents d'élèves interpellent les élus et se mobilisent pour dénoncer cette austérité inacceptable et violente qui met en péril l'avenir des enfants et des adolescents scolarisés. Il est d'ailleurs douloureux de constater que ce sont souvent les établissements concentrant le plus de difficultés sociales qui se voient abandonnés par la hiérarchie ministérielle. Il est absurde de donner de grands et beaux objectifs d'émancipation et d'égalité des chances à l'éducation nationale si les moyens humains, matériels et financiers ne suivent pas et rendent illusoires la réalisation de ces mêmes objectifs. Si l'institution tient aujourd'hui, c'est par le dévouement et le sens du service public des équipes éducatives qui travaillent sans compter leurs heures au service des élèves. Mais l'épuisement est là et le point de rupture n'est pas loin. Il est urgent que le Gouvernement reconnaisse l'investissement sans faille des agents et leur donne les moyens d'accomplir leur mission. Les solutions sont connues : augmentation des DHG, recrutements massifs d'enseignants, de conseiller principaux d'éducation (CPE), d'assistants d'éducation (AED), d'accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH), d'infirmiers et de psychologues scolaires pour faire face aux besoins, baisses des effectifs par classe, dotations accordées en négociation avec les personnels et partant des réalités du terrain, etc. La résolution de la crise que traverse l'enseignement public passera également par une revalorisation des métiers du secteur éducatif. Il lui demande ce qu'elle attend pour agir en ce sens.

Données clés

Auteur : [M. Abdelkader Lahmar](#)

Circonscription : Rhône (7^e circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4165

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : [Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche](#)

Ministère attributaire : [Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 février 2025](#), page 904